

# ASSEMBLÉE NATIONALE

1er avril 2025

---

SOINS PALLIATIFS ET D'ACCOMPAGNEMENT - (N° 1102)

Rejeté

## AMENDEMENT

N° AS69

présenté par

M. Bazin, Mme Sylvie Bonnet, M. Breton, M. Di Filippo, Mme Gruet, M. Hetzel et M. Juvin

-----

### ARTICLE 11

À l'alinéa 3, substituer aux mots :

« accompagnement de la fin de vie »

les mots :

« approche palliative ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.